

LE MEMOIRE D'ETUDE

Réalisé en binôme, ce mémoire s'efforce de répondre à une problématique en mobilisant des données quantitatives ou qualitatives, dans l'esprit d'une étude socio-économique professionnelle.

Il s'agit donc, à partir d'une question clairement formulée :

1. De dresser un état des lieux : quelles réponses y ont été apportées jusque-là, et sur la base de quels éléments ?
2. De mobiliser des données (qualitatives ou quantitatives) susceptibles d'apporter des éléments nouveaux.
3. De montrer en quoi ces éléments confirment, complètent, ou réfutent les (différentes) réponses traditionnellement proposées.

ÉTUDIANT·ES CONCERNE·ES

Le **mémoire d'étude** concerne les étudiant-es des parcours CCESE et PiSE (par opposition au **mémoire de recherche**, à réaliser par les étudiant-es des parcours ADL et APE).

CONDITIONS

Les sujets sont à réaliser en binômes, dont la composition est laissée au libre choix des étudiant-es.

SUJETS

La première étape du mémoire consiste à définir un sujet. Celui-ci doit respecter le cadre suivant :

- Ni trop vaste, ni trop étroit ! Il doit être suffisamment large pour avoir déjà été abordé par d'autres, en ayant donné lieu à une littérature identifiée (livres + articles scientifiques), et présenter un minimum d'intérêt (un sujet trop étroit a toutes les chances d'être anecdotique). Il doit néanmoins pouvoir être raisonnablement traité en quelques pages, et ne pas imposer la lecture de dizaines d'ouvrages !
- Il doit pouvoir être éclairé par des données quantitatives accessibles et identifiées.

Une bonne stratégie pour définir le sujet peut être de prendre en quelque sorte le problème à l'envers et de partir des données : il existe sur le net quelques grandes bases ouvertes, concernant par exemple les comparaisons internationales socio-économiques (ourworldindata.org), les résultats des élections ou des données économiques françaises, des comparaisons ethnographiques (*Ethnographic Atlas*), etc. De là, on peut se demander quel thème et/ou quelle question il peut être intéressant d'aborder, et vérifier qu'il existe une littérature sur le sujet.

Dans tous les cas, les sujets devront impérativement être définis et validés par l'enseignant responsable au plus tard 5 semaines après la rentrée, soit le **dimanche 19 octobre 2025**. Tout dépassement de ce délai donnera lieu à une pénalité de 1 point par jour de retard.

Le document proposant le sujet doit impérativement comporter :

- le titre du sujet
- la composition du binôme
- les données avec lesquelles le sujet sera travaillé
- une première bibliographie indicative

TRAITEMENTS QUANTITATIFS

Chaque mémoire donne obligatoirement lieu à un traitement quantitatif de données. Celui-ci est laissé à l'appréciation des auteurs du mémoire : le but n'est pas, en soi, de faire étalage de compétences techniques, mais de **mobiliser de manière pertinente ces compétences afin d'éclairer la question traitée** – en conservant un recul sur les limites et les éventuels biais qui entachent cet éclairage.

L'utilisation des techniques quantitatives fera l'objet d'une évaluation spécifique dans le cadre du cours d'*Analyse multivariée*, évaluation qui sera intégrée à celle du cours.

LIVRABLES

Les sujets donnent lieu :

- au rendu d'une **note d'étape** le **jeudi 11 décembre 2025** (tout retard sera pénalisé d'un point par jour entamé).
- au rendu du **mémoire** lui-même, **obligatoire** pour la session 1, **lundi 4 mai 2026**.
- à une **soutenance** (entre le **mardi 19** et le **vendredi 22 mai 2026**) comportant une présentation de 15 mn, suivie d'échanges avec le jury.

FORMAT

Le **mémoire** devra répondre à la forme suivante (la taille des différentes parties devra impérativement être respectée, avec une tolérance de 10 %. Le non-respect de ces préconisations entraînera le rejet pur et simple du rendu) :

1. **Résumé des conclusions** (2 000 signes). Il s'agit de fournir en quelques paragraphes un résumé de la réponse à la question posée, des principaux tenants et aboutissants et, éventuellement, des angles morts, problèmes non ou mal résolus.
2. **État de la question / revue de littérature** (10 000 signes). Cette partie s'efforce de cerner la question : quel en est le périmètre, que laisse-t-elle éventuellement de côté (explicitement ou non). Quel est son intérêt ? Quels sont ses enjeux ? La revue de littérature fait le point de manière critique sur les principaux apports précédents. Quelles voies ont-ils exploré ? Avec quelles méthodes ? Que valent leurs conclusions ? **NB** : la revue de littérature n'est pas une simple suite de résumés. Elle doit montrer que vous avez su dégager des voies, des hypothèses, des thèmes, qui organisent la problématique (et la réponse que vous allez apporter).

3. **Axe et méthodologie de la recherche** (3 000 signes). Cette partie constitue le prolongement de l'état des lieux qui précède : avant les recherches liées à ce mémoire, quelles questions restaient-elles sans réponse, ou quelles étaient les réponses mal assurées ? Quelles méthodes convenait-il donc de mettre en œuvre pour tenter de progresser ? Quels problèmes fallait-il résoudre pour cela ?
4. **Éléments nouveaux, argumentaire et discussion** (15 000 signes). Il s'agit du développement principal : les recherches prévues ont-elles pu être menées à bien ? Dans quelles limites, et avec quelles difficultés ? Les résultats qu'elles font apparaître prolongent-ils ou contredisent-ils ceux des travaux précédents ? Quelle est leur degré de fiabilité et de robustesse ? Faudrait-il envisager des recherches complémentaires, et dans quelle direction ?
5. **Bibliographie**, respectant les normes de présentation en vigueur, reprenant les sources mobilisées et citées dans le corps du mémoire
6. **Annexes quantitatives ou qualitatives**. De taille non quantifiée, ces annexes comprennent les retranscriptions d'entretiens ou les traitements statistiques réalisés.

Dans tous les cas, cette annexe devra obligatoirement comprendre un récapitulatif du contenu de la bibliographie mobilisée, sous la forme d'un tableau à 8 colonnes (titre de l'article ou du livre, auteur(s), année, question traitée, méthodologie employée, terrain et/ou données mobilisés, thèse(s) critiquée(s), principaux résultats).

LA NOTE D'ETAPE

Le but de la note d'étape est d'effectuer les premières phases de l'étude, à savoir établir un état des lieux sur la question posée et dégager la recherche à mener. Ses résultats pourront être repris, développés (et éventuellement modifiés) dans le rapport final. Elle devra respecter la structure suivante :

1. **État de la question / revue critique de littérature** (5 000 signes), auquel sera joint une première version du tableau de bibliographie réclamé dans l'annexe du mémoire.
2. **Axe et méthodologie de la recherche** (3 000 signes)
3. **Bibliographie provisoire**, respectant les normes de présentation en vigueur.

LA SOUTENANCE

Elle est effectuée en binôme ; les deux membres du tandem doivent participer sur un pied d'égalité tant à la présentation des résultats elle-même qu'à la discussion qui la suit.

La présentation devra respecter un cadre professionnel. S'appuyant sur un diaporama, elle résumera le contenu du travail et ses principales conclusions. Elle donne lieu à une évaluation propre (comptant pour 1/3 de la note globale du mémoire), portant sur la structuration de l'argumentation, le niveau d'expression orale, la qualité du diaporama (dont le soin orthographique et graphique), et les réponses aux questions.